



# Assemblée générale

Soixante-neuvième session

97<sup>e</sup> séance plénière

Judi 25 juin 2015, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa ..... (Ouganda)

*En l'absence du Président, M. Gunnarsson (Islande), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 35.

## Rapports de la Cinquième Commission

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant examiner les rapports de la Cinquième Commission sur les points 130, 149, 150 à 154, 156 à 160, 161 a) et b), 162 à 167, 148, 132 et 131 de l'ordre du jour.

Avant de poursuivre, j'appelle l'attention des délégations sur le fait que la Cinquième Commission venant juste d'achever ses travaux, les rapports sont disponibles en anglais uniquement. Je crois comprendre qu'ils seront publiés dans les autres langues dès que possible. Je remercie les délégations de leur compréhension.

Si aucune proposition n'est faite au titre de l'article 66 du Règlement intérieur, je considérerai que l'Assemblée générale décide de ne pas débattre des rapports de la Cinquième Commission dont elle est saisie aujourd'hui.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Les déclarations seront donc limitées aux explications de vote. Les positions des délégations concernant les recommandations de la Cinquième Commission ont été

clairement exposées à la Commission et sont reflétées dans les comptes-rendus officiels pertinents.

Je rappelle aux membres qu'aux termes du paragraphe 7 de la décision 34/401, l'Assemblée générale a décidé que :

« Lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure du possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission, soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission. »

Je rappelle aux délégations que, toujours conformément à la décision 34/401, les explications de vote sont limitées à 10 minutes, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Avant de nous prononcer sur les recommandations qui figurent dans les rapports de la Cinquième Commission, je voudrais informer les représentants que nous allons procéder de la même manière qu'à la Cinquième Commission, sauf notification contraire préalable.

### Point 130 de l'ordre du jour (*suite*)

#### Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes

##### Rapport de la Cinquième Commission (A/69/688/Add.1)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-19399(F)



Document adapté

Merci de recycler



**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 7 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.43.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/249 B).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 130 de l'ordre du jour.

#### **Point 149 de l'ordre du jour**

#### **Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/955)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.46.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/294).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 149 de l'ordre du jour.

#### **Point 150 de l'ordre du jour**

#### **Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/950)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.39.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/295).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 150 de l'ordre du jour.

#### **Point 151 de l'ordre du jour (suite)**

#### **Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/684/Add.1)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.47.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/257 B).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 151 de l'ordre du jour.

#### **Point 152 de l'ordre du jour (suite)**

#### **Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/685/Add.1)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.48.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/258 B).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 152 de l'ordre du jour.

#### **Point 153 de l'ordre du jour**

#### **Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/956)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.49.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/296).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 153 de l'ordre du jour.

#### **Point 154 de l'ordre du jour**

#### **Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/957)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.50.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/297).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 154 de l'ordre du jour.

#### **Point 156 de l'ordre du jour**

#### **Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/951)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.40.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/298).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 156 de l'ordre du jour.

#### **Point 157 de l'ordre du jour**

#### **Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/958)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.51.

Nous allons maintenant nous prononcer sur ce projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/299).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 157 de l'ordre du jour.

#### **Point 158 de l'ordre du jour**

#### **Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo**

##### **Rapport de la Cinquième Commission (A/69/959)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.52.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/300)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 158.

#### **Point 159 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria**

##### **Rapport de la Cinquième Commission** (A/69/682/Add.1)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.53.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/259 B)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 159.

#### **Point 160 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali**

##### **Rapport de la Cinquième Commission** (A/69/934/Add.1)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.54.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/289 B)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 160.

#### **Point 161 de l'ordre du jour**

#### **Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient**

##### **a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement**

##### **Rapport de la Cinquième Commission** (A/69/960)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.55.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution intitulé « Financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement ». La Cinquième Commission l'a adopté sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/301)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne, qui souhaite faire une explication suite à l'adoption de la résolution.

**M. Ayzouki** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation s'est ralliée au consensus en faveur de l'adoption de la résolution 69/301 sur le financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient, et plus précisément le financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, et votera pour le projet de résolution (A/C.5/69/L.44) sur le financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, sur la base du principe que nous ne cessons de réaffirmer, à savoir que la responsabilité du financement de ces deux forces incombe à Israël, la partie contrevenante et Puissance occupante, qui est la raison pour laquelle ces deux forces ont été créées. Cette position est conforme

aux principes directeurs énoncés dans la résolution 1874 (S-IV), adoptée le 27 juin 1963.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 161 a).

**b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban**

**Rapport de la Cinquième Commission (A/69/954)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 11 de son rapport, dont le texte, tel qu'amendé oralement à la Cinquième Commission, est pour le moment reproduit dans le document A/C.5/69/L.44.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution intitulé « Financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban ». Un vote enregistré séparé a été demandé sur le quatrième alinéa du préambule et les paragraphes 4, 5 et 14, précédemment paragraphe 13 avant d'avoir été amendé oralement en Cinquième Commission. Je vais maintenant les mettre aux voix.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cambodge, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Fédération de Russie, Gabon, Ghana, Guatemala, Guyana, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libéria, Libye, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Thaïlande, Togo, Tunisie,

Turquie, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zimbabwe

*Votent contre :*

Canada, États-Unis d'Amérique, Israël

*S'abstiennent :*

Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guinée, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine

*Par 89 voix contre 3, avec 47 abstentions, le quatrième alinéa du préambule et les paragraphes 4, 5 et 14 sont maintenus.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution pris dans son ensemble, tel qu'amendé. Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyana, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Namibie, Népal,



Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zimbabwe

*Votent contre :*

Canada, États-Unis d'Amérique, Israël

*S'abstiennent :*

Néant

*Par 137 voix contre 3, le projet de résolution pris dans son ensemble, tel qu'amendé, est adopté (résolution 69/302).*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 161 b).

**Point 162 de l'ordre du jour** (*suite*)

**Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud**

**Rapport de la Cinquième Commission**  
(A/69/686/Add.1)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.56.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 69/260 B)*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 162 de l'ordre du jour.

**Point 163 de l'ordre du jour**

**Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan**

**Rapport de la Cinquième Commission**  
(A/69/952)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.41.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 69/303).*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 163 de l'ordre du jour.

**Point 164 de l'ordre du jour**

**Financement de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne**

**Rapport de la Cinquième Commission**  
(A/69/953)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.42.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 69/304).*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 164 de l'ordre du jour.

**Point 165 de l'ordre du jour**

**Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental**

**Rapport de la Cinquième Commission  
(A/69/961)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.57.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/305).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 165 de l'ordre du jour.

**Point 166 de l'ordre du jour** (*suite*)

**Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour**

**Rapport de la Cinquième Commission  
(A/69/687/Add.1)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.58.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/261 B).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 166 de l'ordre du jour.

**Point 167 de l'ordre du jour**

**Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité**

**Rapport de la Cinquième Commission  
(A/69/962)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au

paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.59.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/306).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 167 de l'ordre du jour.

**Point 148 de l'ordre du jour**

**Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

**Rapport de la Cinquième Commission  
(A/69/963)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie de trois projets de résolution recommandés par la Cinquième Commission au paragraphe 10 de son rapport, dont les textes, pour le moment, sont reproduits dans les documents A/C.5/69/L.60, A/C.5/69/L.61 et A/C.5/69/L.62. Nous allons maintenant nous prononcer sur les projets de résolution I à III.

Le projet de résolution I est intitulé « Questions transversales ». La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution I est adopté* (résolution 69/307).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Le projet de résolution II est intitulé « Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ». La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution II est adopté* (résolution 69/308).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Le projet de résolution III est intitulé « Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ». La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution III est adopté* (résolution 69/309).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 148 de l'ordre du jour.

#### **Point 132 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015**

##### **Rapport de la Cinquième Commission** (A/69/422/Add.3)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.63.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution intitulé « Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015 ». La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de résolution est adopté* (résolution 69/274 B).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 132 de l'ordre du jour.

#### **Point 131 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies**

##### **Rapport de la Cinquième Commission** (A/69/702/Add.2)

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de décision recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 5 de son rapport, dont le texte, pour le moment, est reproduit dans le document A/C.5/69/L.64.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de décision. La Cinquième Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

*Le projet de décision est adopté* (décision 69/553 C).

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 131 de l'ordre du jour.

Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Goren** (Israël) (*parle en anglais*) : En ce qui concerne le sous-point relatif au financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, il me plaît de constater que dans un monde fluctuant et en perpétuelle évolution, il est quelques rares éléments sur lesquels on puisse toujours compter. Parmi eux, il y a les déclarations scandaleuses que fait la délégation syrienne au titre de ce sous-point de l'ordre du jour.

Ayant à subir cet exercice, que ce soit en consultations ou en séance formelle, je ne peux m'empêcher de me rappeler les paroles du Président Franklin Roosevelt, qui a dit « la répétition ne transforme pas un mensonge en vérité ». Tel est le message que je voudrais transmettre à travers vous, Monsieur, au représentant de la Syrie.

**M. Ayzouki** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Il est vrai que la vérité n'est pas altérée par de faux arguments. La vérité ne peut être changée, point.

Les hauteurs du Golan sont un territoire syrien occupé par Israël. Un jour ou l'autre, nous finirons pas nous débarrasser des occupants et le Golan retournera dans le giron de la Syrie.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier S. E. M. František Ružička, Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président de la Cinquième Commission, les membres du Bureau et l'équipe du secrétariat de la Commission, ainsi que tous les représentants de leur bon travail.

L'Assemblée générale a ainsi achevé l'examen de tous les rapports de la Cinquième Commission dont elle était saisie pour la présente séance.

*La séance est levée à 16 h 10.*